



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Protecton Ruitenreinger

This draft safety data sheet is for illustrative purposes only. The data contained within may be incomplete and are subject to change.

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Protecton Ruitenreinger
No du produit 004525(FT)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit lave-glaces.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 161 764 5981
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence
ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Flam. Liq. 3 - H226
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE) R10.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage des détergents
< 5% agents de surface anioniques

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Protecton Ruitenreinger



Mention D'Avertissement	Attention	
Mentions De Danger	H226	
Conseils De Prudence		Liquide et vapeurs inflammables.
	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
Conseils De Prudence Supplémentaires		
	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
	P370+378	En cas d'incendie : utiliser de la mousse, de la neige carbonique, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu.
	P403+235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

ETHANOL	0.0001 - <0.1%
No CAS : 64-17-5	No CE : 200-578-6
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225	Classification (67/548/CEE) F;R11

Protecton Ruitenreinger

IPA	5.0 - <10.0%	
No CAS : 67-63-0	No CE : 200-661-7	Numéro D'Enregistrement: 01-2119457558-25-XXXX
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11	
Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36	
STOT Single 3 - H336	R67	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Retirer la victime de la source de contamination. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation. Consulter un médecin. ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes ! Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer.

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée.

Ingestion

Consulter immédiatement un médecin ! Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau ou de lait. Garder la personne en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, tenir la tête basse. Transporter immédiatement en salle d'urgence et apporter cette fiche. Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente. ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes ! En cas de risque d'inconscience, placer et transporter la victime en position latérale de sécurité.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Ne pas se frotter les yeux. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. À des concentrations élevées, les vapeurs sont assoupissantes et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges, et avoir des effets sur le système nerveux central.

Protecton Ruitenreinger

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Dépression du système nerveux central. Risque d'inhalation de vapeurs provenant du contenu de l'estomac avec pour effet les mêmes symptômes qu'en cas d'inhalation.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Irritation, brûlure, larmolement, vision floue après éclaboussure du liquide.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !**

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser : Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ! Provoque des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme.

Risques particuliers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air, même à la température ambiante. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarbille.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Faire attention au risque de re-départ du feu et au risque d'explosion. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée ! Ne pas déverser d'eau directement sur la fuite de matière.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Protecton Ruitenreinger

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans les égouts. Éviter le rejet dans l'environnement aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans un égout. Couvrir d'une mousse résistante à l'alcool les déversements importants.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Éliminer toute source d'ignition. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Risque d'une concentration de vapeur au niveau du sol et dans les zones basses. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder les récipients hermétiquement fermés. Garder debout. Entreposer dans le récipient original. Éviter le contact avec des agents d'oxydation. Ne pas conserver près de sources de chaleur ni n'exposer à une température élevée. Conserver à l'écart de : Matière oxydante.

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORM E	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ETHANOL	VLEP	1000 ppm	1900 mg/m ³	5000 ppm	9500 mg/m ³	
IPA	VLEP			400 ppm	980 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Protecton Ruitenreinger**Conditions de procédé**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation anti-déflagrante en cas de concentrations élevées. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Manipuler dans une zone bien ventilée.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Vérifier que le masque est ajusté et souvent changer le filtre. Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre contre gaz, type AX.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

Mesures d'hygiène

Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Isoler les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair.
Couleur	Bleu.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	87°C
Point de fusion (°C)	Non déterminé.
	Sans justification scientifique.
Densité relative	0.982
Densité de vapeur (air=1)	Non déterminé.
	Sans justification scientifique.
Pression de vapeur	Non déterminé.
	Sans justification scientifique.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
	Sans justification scientifique.
Valeur pH, Solution Concentrée	8.0 - 10.0
Viscosité	1 cP 20°C
Température de décomposition (°C)	Non déterminé.

Protecton Ruitenreinger

	Sans justification scientifique.
Seuil D'Odeur, Bas Non déterminé.	
	Sans justification scientifique.
Seuil D'Odeur, Haut Non déterminé.	
	Sans justification scientifique.
Point d'éclair (°C) 41°C	
Température d'auto-inflammation (°C) Non déterminé.	
	Sans justification scientifique.
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%) Non déterminé.	
	Sans justification scientifique.
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%) Non déterminé.	
	Sans justification scientifique.
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau) Non déterminé.	
Sans justification scientifique.	
Propriétés comburantes Non déterminé.	

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Sans objet

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter
Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns à température ambiante. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Dose Toxique 1 - DI 50
4710-5500 (IPA) mg/kg (oral rat)
Dose Toxique 2 - DI 50
6410 (IPA) mg/kg (oral lapin)

Protecton Ruitenreinger

Concentration Toxique - CL 50
16000 (IPA) ppm/-- (inhalation rat)

Informations générales

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents. Contient une petite quantité de solvants organiques. L'utilisation fréquente par ventilation insuffisante peut entraîner une production de vapeurs à des concentrations nocives.

Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique. Contient des solvants organiques qui, en cas d'exposition massive, peuvent affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges et de l'ivresse.

Ingestion

Peut causer des lésions internes. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être provoquée par une entrée dans les poumons des matières vomies contenant des solvants.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs. Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

Mises En Garde Sur La Santé

Ce produit chimique peut être dangereux par inhalation et ou s'il est touché. Peut causer de sévères lésions internes. Les vapeurs de ce produit chimique peuvent être dangereuses en cas d'inhalation.

Voie D'Exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux. Absorption par la peau.

Symptômes

Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

Informations Médicales

Risque d'une pneumonie chimique après aspiration.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l	4200-9640 (IPA)
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l	2285 (IPA)
Ci 50, 72 H, Algue, mg/l	1000-18000 (IPA)

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Protecton Ruitenreinger

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non déterminé.

Sans justification scientifique.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

Coefficient de adsorption/désorption

Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet (risque d'explosion). Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 1993

No. UN (IMDG) 1993

No. UN (ICAO) 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (PROPAN-2-OL, ETHANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 3

Classe ADR/RID/ADN Classe 3 : Liquides inflammables.

No. D'Étiquette ADR 3

Classe IMDG 3

Classe/Division ICAO 3

Étiquettes De Transport

Protecton Ruitenreinger

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage III
ADR/RID/ADN
Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-E, S-E
Code Hazchem 3Y
No. De Danger (ADR) 30

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 24/10/2012

Révision 24

Remplace la date 19/10/2012

État De La Fiche De Sécurité Feuille provisoire - pour l'usage d'échantillon seulement

Phrases - R (Texte Intégral)

R11 Facilement inflammable

R10 Inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Protecton Ruitenreinger

Mentions De Danger Completes

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.